

---

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU CORONAVIRUS

FICHE RÉFLEXE

## Agent de voie publique

18 MARS 2020

CIG - Service de médecine préventive





## Face à une personne en milieu ouvert sur la voie publique et sans contact direct

- ▶ Adopter le comportement adapté,
- ▶ Sur la voie publique, il est possible de garder la distance d'au moins 1 mètre sans rapprochement direct.

## Conduite à tenir

***Si l'agent constate que la personne présente des symptômes évocateurs d'infection respiratoire (toux et/ou essoufflement) :***

- ▶ il respecte la distance d'au moins un mètre avec la personne,
- ▶ il explique la raison de cette distance afin que la personne garde son calme,
- ▶ il réalise son intervention aussi vite que possible pour limiter le temps d'interaction.

***Si l'intervention se prolonge au-delà de 15 minutes ou qu'elle exige que l'agent se rapproche de la personne :***

- ▶ il se lave les mains puis s'équipe d'un masque chirurgical,
- ▶ il donne un masque chirurgical à la personne suspectée d'être contaminée,
- ▶ il isole la personne et en cas de doute important contacte le 15 pour signaler le cas.

***Après l'intervention :***

- ▶ il se lave les mains à l'eau et au savon ou se frictionne les mains avec une solution hydroalcoolique



## **Préconisations :** *agent de voie publique*

### Points de vigilance

- Limiter le temps d'exposition
- Garder la distance minimale de 1 mètre
- Au besoin, se protéger avec un masque chirurgical

### EN SAVOIR PLUS

- ▶ Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus un numéro d'appel gratuit le 0 800 130 000 est mis en place, tous les jours de 9 h à 19 h.
- ▶ Ministère des Solidarités et de la Santé : [coronavirus](#)
- ▶ Ministère des Solidarités et de la Santé : [mieux comprendre la situation](#)
- ▶ Direction générale de la Santé : [point de situation sur l'épidémie](#)
- ▶ [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)